

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Notre pays a de nouveau été frappé par un terrible attentat. L'ensemble du territoire est placé au niveau maximal du plan Vigipirate (affichage du logo « **Urgence attentat** »). Dans ce nouveau contexte et conformément au courrier qui a été adressé par le Ministre de l'éducation nationale, la vigilance aux abords de l'école sera renforcée.

Pour la sécurité de leur(s) enfant(s) en dehors de l'école nous recommandons aux parents de l'(les) accompagner. Pour les fratries c'est une bien grande responsabilité donnée à l'ainé(e) si un accompagnant adulte n'est pas présent. Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants et de respecter les horaires.

L'école reprendra lundi 2 novembre avec deux temps d'accueil/ sorties aux mêmes endroits que depuis septembre.

Pour les entrées/sorties aux portes de l'école (CPb, CPc, CE1a, CE1b, CE2a, CM1a, CM1b et CM2b) les parents devront déposer leur enfant en bas des marches afin de rendre ce moment le plus fluide possible.

Accueil :

- 8h20-8h30 : les CE1 ; CE1/CE2, CM1 Mme DEROUET, et les CM2 avec début des enseignements à 8h30 ;
- 8h30-8h40 : les CP, CE2 et CM1 Mme ORMIERES avec début des enseignements à 8h40.

Sortie :

- 16h30-16h35 : les CE1 ; CE1/CE2, CM1 Mme DEROUET, et les CM2 avec fin des enseignements à 16h25 ;
- 16h40-16h45 : les CP, CE2 et CM1 Mme ORMIERES avec fin des enseignements à 16h35.

Pour les élèves ne déjeunant pas à la cantine, les lieux de sorties/ entrées sont inchangées par rapport à ce qui est en place depuis septembre avec :

- **sortie** à - 12h pour les CE1 ; CE1/CE2, CM1 Mme DEROUET, et les CM2 ;
 - 12h05 pour les CP, CE2 et CM1 Mme ORMIERES.
- **retour** à - 13h50 pour les CE1 ; CE1/CE2, CM1 Mme DEROUET, et les CM2 ;
 - 13h55 pour les CP, CE2 et CM1 Mme ORMIERES.

Pour ce qui est de la sécurité intérieure, aucun parent ne pourra pénétrer dans l'établissement sans un mot écrit par l'enseignant dans le carnet de liaison.

Hommage à Samuel Paty :

Comme indiqué dans le message du ministre, celui-ci sera rendu à 11h 00 (une minute de silence) dans le cadre de la classe et les enseignants aborderont la liberté de la manière la plus adaptée à leurs élèves afin de ne pas créer un climat encore plus anxiogène qu'il ne l'est. Cet hommage est essentiel, car à travers celui-ci c'est l'unité de la communauté éducative toute entière autour des valeurs de la république française, de la liberté d'expression et du principe de laïcité que nous réaffirmerons.

Sécurité sanitaire : Application du protocole sanitaire de novembre 2020

Tous les élèves doivent avoir un masque pédiatrique voire 2 si votre enfant déjeune à la cantine. Ceux-ci seront fournis par les parents. Le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

NB : Lors des prises de repas et pratiques sportives une attention particulière sera apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation car les enfants n'auront pas de masques.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-CoV-2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informeront la directrice (message avec nom prénom classe de l'élève et actions mises en place sur le répondeur). Les récréations seront organisées en fonction des dispositions mises en place sur le temps de midi (cour et réfectoire) ? Vous serez informé dans la semaine.

Si votre enfant présente des symptômes sur le temps scolaire vous serez contacté par l'enseignant afin de venir le chercher le plus rapidement possible. En l'attente, il sera isolé au fond de sa classe (absence de personnel supplémentaire). Ensuite vous devrez prendre attache auprès de votre médecin. Votre enfant ne pourra reprendre l'école avant 7 jours et ce seulement s'il n'a plus de fièvre. Si un test a été fait et qu'il est positif vous devez informer l'école dans les plus brefs délais pour la sécurité sanitaire de tous.

Sachez que l'équipe enseignante de PASTEUR fera son maximum avec les moyens qui lui sont alloués pour protéger vos enfants dans le respect de leur propre sécurité sanitaire afin qu'ils puissent suivre les enseignements le plus sereinement possibles.

Nous restons à votre écoute.

Que chacun prenne soin des siens et respecte les mesures sanitaires gouvernementales afin que cette pandémie cesse au plus vite.

L'équipe enseignante.